

Bilan de synthèse des recrutements des maîtres.ses de conférences en science politique en France en 2023

n°18 janvier 2024

La Lettre de l'OMASP

Observatoire des Métiers Académiques de la Science Politique

Rapport rédigé par Guillaume Gourgues (Université Lyon 2)

Association Française de Science Politique Observatoire des Métiers Académiques de la Science Politique

La Lettre de l'OMASP N°18, 2024

Bilan de synthèse des recrutements des maîtres de conférences en science politique en France en 2023

Rapport rédigé par Guillaume Gourgues (Université Lyon 2)

La lettre de l'OMASP parait cette année en deux temps. Le bilan de synthèse des recrutements de professeur.e.s de cette lettre 17 a été diffusé en décembre 2023. Ce document, centré sur les recrutements de MCF, constitue donc le deuxième volet avec la lettre n°18 de l'OMASP.

1.1. Les postes mis au concours

Avec 22 postes, la session de recrutement synchronisée de 2023 a été marquée par une hausse sensible du nombre de postes maîtres.ses de conférences, avec 22 postes (Tableau 1). Cette embellie contraste avec le constat récurrent des éditions antérieures de la lettre de l'OMASP, mais demande à être abordée avec prudence. Il est impossible, pour commencer, de s'avancer sur le sens de cette hausse (exception? tendance de moyen terme?) ni d'en identifier des explications évidentes. Il convient ensuite de relativiser l'ouverture des postes: un poste a été ouvert uniquement à la mutation¹ (Université de Saint-Etienne), un poste suivant la procédure spécifique des bénéficiaires d'obligation d'emploi² (Université de Bordeaux), un poste a d'abord été fléché en droit public (02) puis en science politique (Science po Saint-Germain en Laye) – seuls des titulaires de doctorat en droit public ont d'ailleurs été auditionnés sur ce poste. Le bilan établi dans cette lettre prend essentiellement en compte les 19 postes restants, soumis à des mêmes conditions de concours et de sélection plus « standard ».

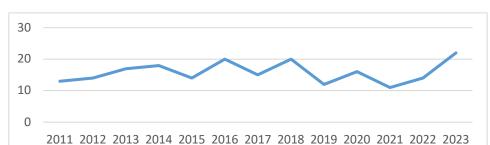


Tableau 1 : Nombre de postes de maîtres de conférences mis au concours en section 04 (2011-2023)

¹ Article 33 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 Décret n°84-431 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.

² Article 29 du même décret.

La répartition des ouvertures de postes de MCF pour l'année 2023 (Tableau 2) est plutôt stable par rapport aux années précédentes. Les IEP continuent de ne fournir qu'une petite partie des postes ouverts (4 sur 19, dont deux à Sciences Po Grenoble), et la région parisienne reste la mieux représentée (5 postes au total). Nous notons toutefois qu'au-delà des universités comportant des départements de science politique bien établis et dotés de ressources (Amiens, Lille, Lyon 2 et 3, Strasbourg ainsi que les quatre universités parisiennes), cette campagne de recrutement aura été l'occasion de renforcer des équipes de taille plus modestes (Douai, Rouen, Mulhouse, Clermont-Ferrand, Montpellier 3) se résumant parfois à un.e seul.e collègue (La Rochelle). Cette dynamique reflète l'engagement des politistes dans des universités où la discipline est loin d'être dominante en faveur de l'ouverture de postes de MCF. L'OMASP tient à saluer cet engagement qui repose, peut-être plus qu'ailleurs, sur un travail de négociation de longue haleine. La conséquence logique est de voir arriver des politistes dans des laboratoires aux statuts variés (Equipes d'accueil, Unité propre de recherche en sciences juridiques et en science politique, Unité de recherche), en complément des UMR plus habituées à ces recrutements (ARENES, Art-Dev, CERAPS, CESSP, CRESPPA, CURAPP, ISSP, LAM, PACTE, SAGE). Il est également à noter que les affectations dans les différents laboratoires est révélatrice des négociations propres à chaque université : à Lyon, le poste ouvert par Lyon 2 n'est pas attaché à TRIANGLE, fait inédit pour le département de science politique, alors que Lyon 3 indique désormais un rattachement explicite à ce même laboratoire, ce qui est aussi une nouveauté. Quelles que soient les universités, l'ouverture de postes de MCF en science politique n'a décidément rien d'évident.

Tableau 2 : Postes de maître de conférences en science politique mis au concours en 2023 (N=19)

Type	Etablissement	Laboratoires	Références
d'établissement			Galaxie
IEP	IEP Bordeaux	LAM	4068
	IEP Rennes	ARNES	4081
	IEP Grenoble	PACTE	4074
	IEP Grenoble	PACTE	4076
Universités	Université Clermont Auvergne	Centre Michel de L'Hospital	70
	Université d'Amiens	CURAPP	4635
	Université d'Artois	Centre Droit Éthique et Procédures	4418
	Université de La Rochelle	Littoral, Environnement et Sociétés	4226
	Université de Lille	CERAPS	135
	Université de Rouen	Centre universitaire rouennais d'études juridiques	4652
	Université de Strasbourg	SAGE	4841
	Université Lyon 2	Institut d'Asie orientale	4551
	Université Lyon 3	TRIANGLE	4429
	Université Montpellier 3	ART-dev	4350
	Université Paris 1	CESSP	4748
	Université Paris 10	ISSP	4798
	Université Paris 8	CRESPPA	4697
	Université Paris 8	CRESPPA	4706
	Université Paris 2	CECP / CERSA	17

A ce panorama de la session synchronisée s'ajoute, pour la deuxième année consécutive, l'ouverture d'une Chaire de professeur junior (CPJ) par Science po Paris. Intitulée « Les tensions démocratiques dans l'Union Européenne » (n°4145 sur Galaxie), la CPJ a reçu 22 candidatures parmi lesquelles 3 candidates ont été finalement auditionnées lors d'un « job talks » le 22 septembre 2023. Il nous semble nécessaire, plus que jamais, d'évoquer cette nouvelle voie de recrutement qui, bien qu'encore très marginale, créée de facto un canal parallèle de recrutement, sans aucune connexion avec les campagnes synchronisées ou au fil de l'eau des MCF.

1.2. Profil des postes et recrutements

Le profilage des postes révèle, cette année, une sorte d'ouverture « en trompe l'œil » des possibilités de recrutement pour les docteur.e.s sans poste de la discipline. Si un seul poste concerné par la section 04 s'est finalement avéré non ouvert aux docteur.e.s de la discipline (Science po Saint-Germain en Laye) et que la totalité des autres postes n'ont indiqué que la section 04, la réduction des possibilités de candidatures s'est jouée cette fois-ci à un autre niveau. La campagne a ainsi été marquée par une très forte domination des fléchages, parfois très répétitifs, « relations internationales / politiques comparées », concernant 7 postes (Tableau 3). A cela s'ajoute un phénomène un peu similaire en science politique de l'Union Européenne (Tableau 4), et méthodes quantitatives (« Méthodes quantitatives dans l'analyse du politique » pour Amiens, « Sociologie politique quantitative » à Paris 1). Le reste des postes valorisent des fléchages par « aire géographique » (« Afriques, circulations culturelles sud-sud » à Bordeaux, « Asie et extrême orient » à Lyon 2), et se complètent par des profils plus thématisés (« Politiques publiques culturelles », IEP Grenoble ; « Environnement », La Rochelle ; « Discriminations et inégalités », Paris 8), et un seul poste indiquant un fléchage en « analyse des politiques publiques » (Artois).

Tableau 3 : Des profils « RI/politiques comparés » assez proches

Etablissement	Profil		
IEP de rennes	Relations internationales, politique comparée		
Université Clermont Auvergne	Science politique - Relations internationales		
Université de Rouen	Relations internationales Politique comparée		
Université Lyon 3	Sociologie politique de l'international		
Université Montpellier 3	Science politique : Sociologie politique comparée		
Université Paris 10	Sociologie politique de l'international.		
Université Paris 8	Politique des circulations transnationales		

Tableau 4 : Des profils, moins nombreux, sur la science politique de l'Europe

IEP de Grenoble	Politiques publiques européennes
Université de Lille	Sociologie de l'Union européenne
Université de Strasbourg	Europe, santé, environnement

Cette forte concentration des profils a eu des conséquences sur les auditions, qui mérite d'être détaillée. D'une part, les fortes disparités dans « l'attractivité » des différents postes (tableau 5) ne semblent être indexées que partiellement sur les profils. Si le profil a pu manifestement jouer dans certaines villes (l'écart entre Lyon 2 et Lyon 3 est par exemple spectaculaire), il n'est en rien visible dans d'autres contextes (Paris 8, Grenoble). On pourrait éventuellement pointer un effet « concentrique » autour de Paris (plus la distance en train diminue, plus le nombre de

candidatures augmente), Montpellier étant une exception à la règle. Au-delà de ces quelques commentaires impressionistes, ces écarts (de 1 à 6 sur l'ensemble de la liste) mériteraient d'être analysées de manière plus approfondis, tant ils montrent que la « pression » du nombre de docteur.e.s sans poste diffèrent d'un poste à l'autre.

Tableau 5 : Nombre de dossiers reçus par les différents comités de sélection³

Université	Nombre de candidatures recevables			
Université Lyon 2	21			
Université de Strasbourg	28			
IEP Grenoble (politique culturelle)	30			
IEP Grenoble (Europe)	33			
Université de La Rochelle	34			
Université de Lille	37			
Université d'Amiens	37			
Université Paris 1	39			
Université d'Artois	63			
Université Clermont Auvergne	70			
Université de Rouen	83			
Université Paris 2	90			
Université Lyon 3	94			
Université Paris 8 (politique internationale)	101			
Université paris 8 (discrimination inégalités)	102			
Université Montpellier 3	103			
Université Paris 10	126			
IEP de Bordeaux	Non communiqué			
IEP de Rennes	Non communiqué			

Quoiqu'il en soit, l'effet essentiel des profils ne se joue pas à ce niveau mais concerne davantage les auditions elles-mêmes. Sur 19 postes, 87 candidat.e.s ont été auditionné.e.s, dont 27 (30%) ont eu au moins 2 auditions : une candidate a passé 7 auditions, une autre, 5, trois candidat.e.s, 4 auditions, dix candidat.e.s, 3 auditions, 14 candidat.es, 2 auditions. Pour rappel, lors de la campagnes précédentes, 14 candidat.e.s sur 73 (soit 19%) avaient été multi-auditionnées, et aucun.e d'entre elles/eux n'avaient dépassé 2 auditions. On identifie, de fait, une ouverture en trompe l'œil de cette campagne : pour une augmentation de 50% du nombre de postes, on ne compte que 25% d'auditionnés supplémentaires, dont 30% sont auditionnés plusieurs fois. Ces multi-auditions ne bénéficient pourtant pas systématiquement aux candidat.e.s qui sillonnent la France : parmi les recruté.e.s, 8 l'ont été avec une seule audition. Signalons toutefois que deux candidates ont obtenu deux classements en tête, tandis que deux autres ont finalement rejoindre d'autres institutions (CNRS, IRD), libérant des places et faisant quelque peu évoluer le panorama final (tableau 6), sans en changer fondamentalement la morphologie.

 3 Ces chiffres nous ont été livrés par les présidentes et présidents de COS, que nous remercions chaleureusement !

4

Tableau 6 : Maîtres.se.s de conférences en science politique recruté.e.s en 2023⁴

Etablissement	Nom	H/F	Année de	Établissement de
		**	soutenance	soutenance
Université de la rochelle	Gabriel Montrieux	Н	2021	Université Lyon 2
IED D. 1			2012	Université de
IEP Bordeaux	Alessandro Jedlowski	Н	2012	Naples
IEP Grenoble (Europe)	Angela Tacea	F	2017	IEP Paris
IEP Grenoble (politique	7. 36		2015	Université de
culturelle)	Lisa Marx	F	2017	Génève
Université d'Artois	Aymeric Mongy	Н	2021	Université de Lille
Université Lyon 2	Clotilde Riotor	F	2017	EHESS
Université Paris 2	Marion Jacquet-Vaillant	F	2021	Université Paris 2
Université Paris 8				
(discrimination)	Alice Romério	F	2019	Université Paris 8
Université de Rouen	Pauline Brücker	F	2020	IEP Paris
				Université de
Université Paris 10	Mathilde Zederman	F	2018	Londres
université Paris 8 (politique				
internationale)	Elen Le Chen	F	2017	IEP Aix
université Montpellier 3	Camille Floderer	F	2017	IEP Aix
IEP Rennes	Sarah Tanke	F	2021	IEP Paris
Université de Strasbourg	Hugo Canihac	Н	2017	IEP Bordeaux
Université Paris 1	Kevin Geay	Н	2015	Université Paris 9
Université d'Amiens	Marion Demonteil	F	2019	Université Dauphine
Université Clermont Auvergne	Sabine Dini	F	2021	Université Paris 13
Université Lille	Anja Thomas	F	2016	IEP Paris
				Université Paris
Université Lyon 3	Jan Verlin	Н	2017	Nanterre

Sources : suivi de la campagne par l'ANCMSP et l'AFSP, GALAXIE, Thèses.fr

Parmi les 19 recruté.e.s, on note une augmentation de la durée moyenne séparant la date de recrutement de la soutenance : presque 5 ans, contre 3,4 et 3,8 ans en 2022 et 2021. Il semblerait que la campagne ait permis à plusieurs docteur.e.s candidat.e.s depuis plusieurs années d'accéder à des postes – une sorte d'effet « rattrapage » lié au nombre plus élevé de postes. Ce phénomène nous invite à renouveler notre alerte sur le problème que nous soulignions déjà lors de la précédente campagne : la nécessité pour les docteurs sans poste de rester plus longtemps dans les circuits de recrutement se traduit par une précarisation grandissante⁵. Il est également à noter que seules deux universités (Paris 2 et 8) ont recruté une candidate ayant soutenu sa thèse dans leur établissement, et que les IEP (Paris, Aix, Bordeaux) fournissent un important contingent de recruté.e.s (7 sur 19), supérieur au nombre de postes fournis par les IEP euxmêmes (4). Nous pouvons enfin noter que 3 recruté.e.s ont soutenu un doctorat dans une université étrangère (Naples, Genève, Londres). Cette diversification des recrutements contraste avec le poste CPJ mise au concours, où aucune des trois candidates auditionnées n'avaient soutenu de thèse en France (Londres, Zurich).

-

⁴ Nous ne tenons compte ici que des classements finaux, qui ne reflètent pas les classements initiaux.

⁵ ANCSMP, « Nouvelle règle LPR : 3 ans maximum après la soutenance de thèse pour pouvoir candidater à des post-doctorats », 1^{er} juin 2022.

Nous pouvons enfin constater que des débats persistent d'une année sur l'autre, sans que nous parvenions à engager un réel débat au sein de la discipline : un poste a été pourvu, de nouveau, par voie de mutation, mais empruntant cette fois ci une procédure spécifique ; un nombre résiduel de docteur.e.s en science politique trouve des débouchés dans d'autres disciplines (mais nous manquons toujours de chiffres précis...).